

CONFÉRENCE JEAN JOUZEL – 13 MARS 2025



Invité par **l'ASEVE et le CDI**, par l'intermédiaire de Patricia Savin, Garchoise, (Avocate, spécialiste dans le Droit de l'environnement et du Développement Durable), **JEAN JOUZEL**, a captivé son auditoire à l'occasion de la conférence sur le réchauffement climatique qui s'est tenue au centre culturel Sidney Bechet en présence de Jeanne Bécart, Maire de Garches.

Jean Jouzel, né à Janzé (Ille-et-Vilaine), est un paléoclimatologue français. Il se fait connaître en 1987 lorsqu'il publie, avec Claude Lorius, la première étude établissant formellement le lien entre concentration de CO2 dans l'atmosphère et réchauffement climatique. En 1994, il est nommé membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et assure de 2002 à 2015 la vice-présidence du groupe de travail sur les bases physiques du changement climatique au sein de cette institution. Il s'impose progressivement en France comme une figure médiatique de la lutte contre le réchauffement climatique.

Mondialement reconnu pour ses travaux de recherche sur l'évolution du climat, il est le lauréat de nombreuses distinctions scientifiques, parmi lesquelles la médaille d'or du CNRS (la plus haute distinction scientifique française) et le prix Vetlesen (considéré comme l'équivalent du prix Nobel pour les sciences de la Terre). Il est également membre des académies des sciences de France, d'Italie, d'Europe, des États-Unis et d'Australie.

Que faut-il retenir de cette conférence ? Quels sont les principaux constats ?

Le dernier rapport du GIEC montre que le réchauffement climatique n'est pas une surprise.

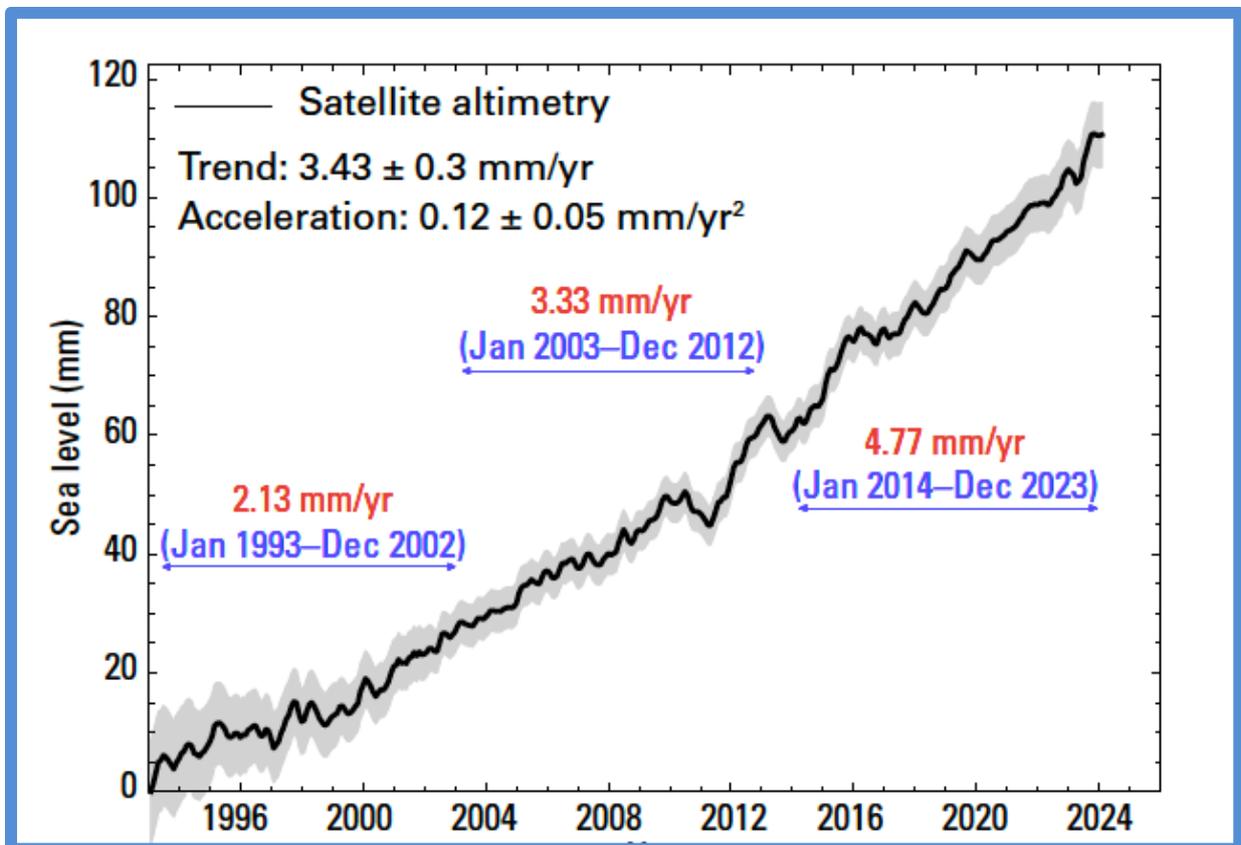
Un constat à retrouver sur le 6ème rapport du GIEC (1)

Ne soyons pas surpris, car ce que nous vivons aujourd'hui est ce que notre communauté scientifique envisage depuis 50 ans et qui attribue de façon certaine **le réchauffement aux activités humaines**. Si nous n'en prenons pas la mesure, il deviendra **une menace pour notre humanité et la nature qui nous entoure**.

Le changement climatique :

Nous sommes passés au niveau des certitudes et de l'accélération.

Que l'on parle de réchauffement ou du niveau de la mer (entre +3 et +4 mm/an). Les observations montrent que le niveau de la mer a augmenté de 110mm en au cours des 30 dernières années.

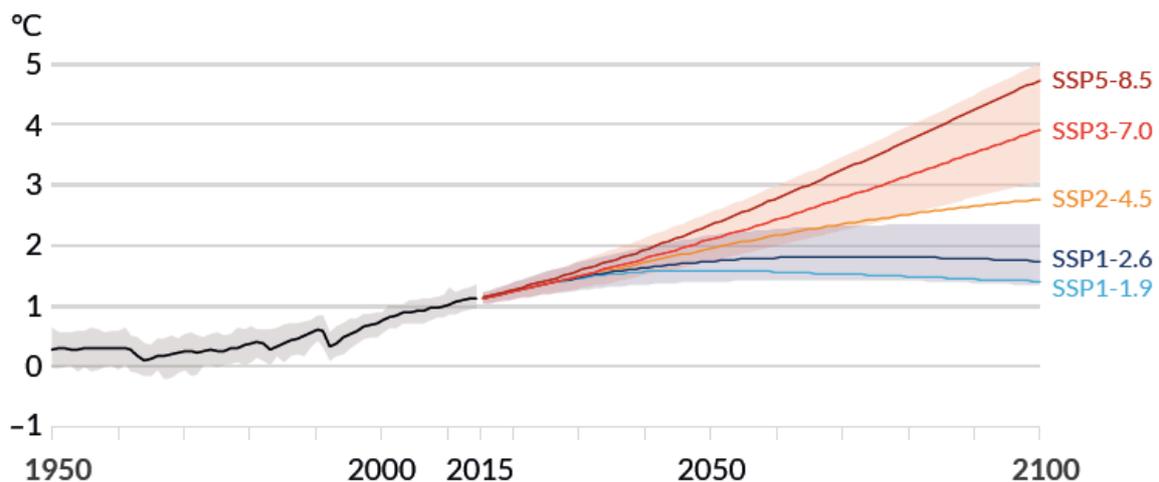


Les risques posés par l'élévation du niveau de la mer sont associés à des situations particulières de grande marée associées à des tempêtes et des pluies sur le continent

Cette accélération de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes, en particulier les vagues de chaleur, les périodes de sécheresse et de canicules qui représentent un facteur amplificateur des feux de forêt n'est malheureusement pas une surprise car elle était prévue.

Si on se place à l'horizon 2050, il faut bien comprendre que l'évolution du climat est pratiquement jouée. Le problème c'est de limiter le réchauffement climatique de façon à ce que dans la deuxième moitié de ce **siècle les jeunes puissent s'adapter à ce réchauffement sans trop de difficultés**. Il y a toutes les raisons de penser qu'il vaudrait mieux limiter le réchauffement à 1,5°C degré plutôt qu'à 2°C degrés et donc atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

(a) Changement de la température à la surface du globe par rapport à 1850–1900

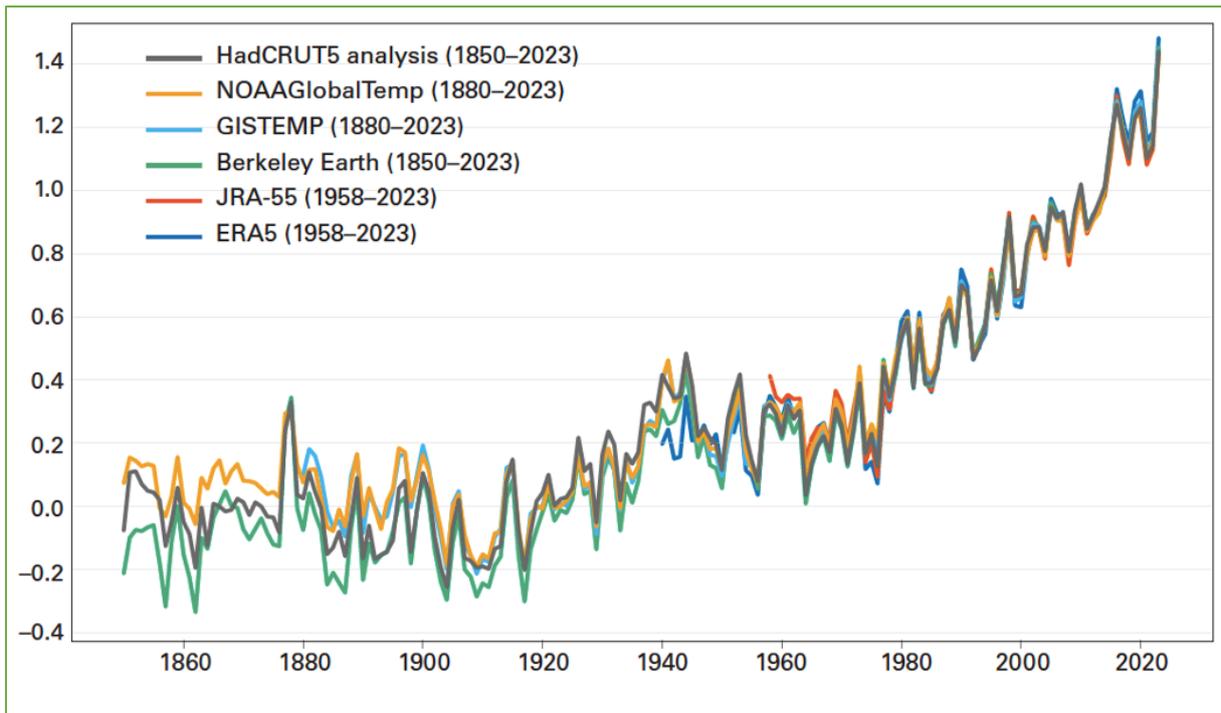


Mais si l'on analyse **les deux prochaines décennies, jusqu'à 2040/2050, quoi qu'on fasse d'ici-là, on ne va pratiquement pas influencer sur le réchauffement du climat**.



En 2050 la France aura pris 1 degré supplémentaire, en moyenne, avec des pics de chaleurs plus importants, peut-être pas identiques dans toutes les régions de la France.

Pour compléter : lire le récent rapport DRIAS (2)



Évolution des extrêmes en France métropolitaine

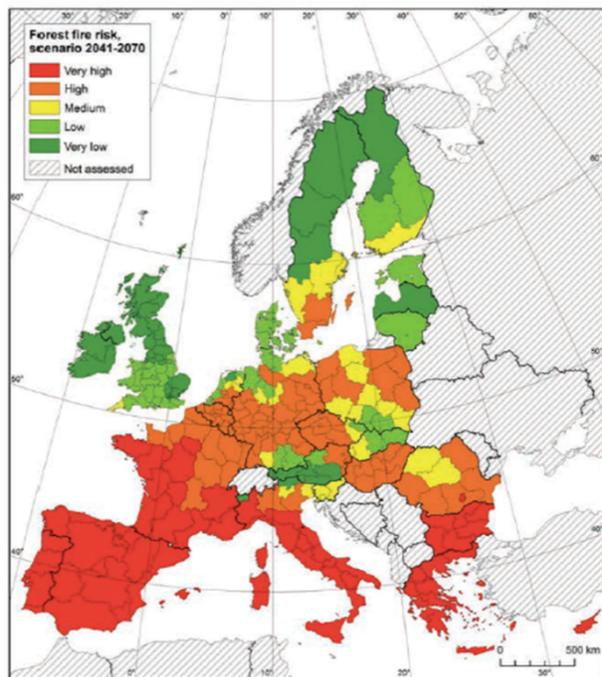
Dans le futur, les **vagues de chaleur estivales** deviendront à la fois plus fréquentes, plus longues et plus intenses.

Dans le futur, les **sécheresses agricoles** seront plus longues et plus intenses. L'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui.

Pour tous les scénarios on s'attend à une augmentation des **pluies les plus intenses**.

Les études actuelles ne permettent pas de mettre en évidence une tendance future de la fréquence et de l'intensité des **tempêtes**.

Source: DRIAS-2020 ; www.drias.eu



Le risque de feux de forêt maximum, se cantonnait dans le sud de la France au début des années 2000, mais quand on observe la carte pour 2050, on voit que des régions comme le Centre ou l'Ouest de la France seront des zones à risque 5 (risque maximum)

Le changement climatique a des effets sur les populations.

Le changement de climat a des conséquences sur les populations, et notamment les régions subsahariennes, où il y a aura moins de précipitations. La sécurité alimentaire y sera plus difficile à atteindre qu'actuellement, elle l'est déjà dans beaucoup de régions d'Afrique.

Il y a aussi des risques d'événements extrêmes dans ces régions avec des vagues de chaleurs à répétition, ou des précipitations très intenses. Effectivement, même s'il y a d'autres causes, on le sait, le réchauffement climatique peut accélérer le mouvement de certaines populations.

Les déplacements de populations de l'Afrique vers l'Europe seront plus intenses du fait du réchauffement climatique et de l'insécurité alimentaire qui en résultera.

Ensuite, il y a aussi les risques liés à la « **justice climatique** », l'injustice plutôt. Le premier risque du réchauffement climatique, c'est l'accroissement des inégalités entre le Nord et le Sud, mais c'est également vrai pour un pays comme la France. Les populations les plus modestes vivent généralement dans des habitats qui ne sont absolument pas adaptés au réchauffement climatique, aux vagues de chaleurs.

Le réchauffement climatique a un impact sur la biodiversité (3)

Les activités humaines sont le premier facteur de perte de biodiversité avec les phytosanitaires, par exemple, mais le réchauffement climatique est le troisième facteur.

En cas de réchauffement important, si on ne limitait pas le réchauffement, à la fin du siècle, une bonne partie des espèces - faune ou flore - aurait une capacité de déplacement inférieure à la vitesse de déplacement des zones climatiques. Avec un réchauffement climatique rapide, la biodiversité, au sens large, n'a pas le temps de s'habituer. Certaines espèces, faune et flore, ne pourront pas se déplacer. Il y a une corrélation très forte entre réchauffement climatique et perte de biodiversité.

- (1) [Publication du 6e rapport de synthèse du GIEC | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique](#)
- (2) [Smallpdf—PDF Convert, AI Summarize, Merge, & Sign](#)
- (3) [Entretien avec Jean Jouzel sur les enjeux liés au changement climatique | IHEMI](#)



Jean Michel Buchoud/Président du CDI – Jean Jouzel – Marc Launay/Président de l'ASEVE.

**Il faut agir,
tout de suite
maintenant**